

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
BUDGET 2018**

**PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2018-2019-2020**

**À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES
DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD**

AVIS est donné aux personnes intéressées que le **jeudi 23 novembre 2017, à 19 h**, le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le Budget pour l'exercice financier 2018 et le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2018-2019-2020 seront déposés.

La séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 11155, avenue Hébert (entrée ouest de la mairie).

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Budget 2018 et le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2018-2019-2020.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 14 novembre 2017.

La secrétaire d'arrondissement,
Marie Marthe Papineau, avocate